



DÉMOCRATIE ET SÉCURITÉ

LES EXPLICATIONS DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

Le Président Abdelmadjid Tebboune a réaffirmé, encore une fois, qu'il n'y avait pas de détenus d'opinion en Algérie. «Il n'y a pas de détenus d'opinion en Algérie et la prétendue existence de ce genre de détenus relève du mensonge du siècle», a-t-il souligné lors de son entrevue périodique avec la presse nationale, diffusée dimanche sur les Chaînes de la Radio et de la Télévision nationales.

p.2



© Photo : D.R

ENTREVUES REGULIERES AVEC LA PRESSE

NOUVELLES PRATIQUES DE COMMUNICATION

p.2

PROCHAIN SOMMET ARABE D'ALGER

«L'Algérie, mieux placée pour unifier les rangs»

p.3



TEBBOUNE À PROPOS DU RASSEMBLEMENT DE L'AFRIQUE :

«Ce ne saurait se réaliser qu'à travers les démarches des Etats africains»

p.3

DE GRANDES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS LEURS SONT OFFERTES

Les pays alliés, frères et amis conviés à investir en Algérie

p.3

RÉSEAU ARABE DES INSTITUTIONS NATIONALES DES DROITS DE L'HOMME

L'Algérie a pris part à Nouakchott à la 19^e AG

L'Algérie a pris part, les 27 et 28 juillet à Nouakchott (Mauritanie), à la 19^e Assemblée générale du Réseau arabe des institutions nationales des droits de l'Homme sur «l'intégration des droits de l'Homme dans les politiques publiques».

INDUSTRIE

Le ciment de GICA décroche un certificat de conformité aux normes européennes

Le Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) a obtenu un certificat de conformité aux normes européennes (CE) pour trois types de ciment, lui permettant de conforter sa présence en Europe à travers l'exportation de sa production, a indiqué lundi un communiqué du ministère de l'Industrie.



ADOPTÉE LE 27 JUIN PAR L'APN

La loi relative à l'investissement publiée au Journal officiel

La loi relative à l'investissement, adoptée le 27 juin dernier par l'Assemblée populaire nationale (APN), puis le 13 juillet par le Conseil de la Nation, a été publiée au Journal officiel (n° 50). Il s'agit de la loi n° 22-18, relative à l'investissement, signée le 24 juillet dernier par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Démocratie et sécurité

Les explications du Président Tebboune

Le Président Abdelmadjid Tebboune a réaffirmé, encore une fois, qu'il n'y avait pas de détenus d'opinion en Algérie. «Il n'y a pas de détenus d'opinion en Algérie et la prétendue existence de ce genre de détenus relève du mensonge du siècle», a-t-il souligné lors de son entrevue périodique avec la presse nationale, diffusée dimanche sur les chaînes de la Radio et de la Télévision nationales.

Par contre, toute personne qui pratique l'insulte et la diffamation «doit être poursuivie et jugée conformément aux dispositions du droit commun et ce, quel que soit son statut», a fait remarquer le Président Tebboune ajoutant que «l'immunité ne concerne que les élus parlementaires» et que celle-ci «peut même être levée dans certains cas». Il a expliqué que quel que soit le statut de la personne, rien ne lui confère le droit de porter atteinte et de dénigrer les institutions de l'Etat ou les symboles de l'Histoire du pays comme l'Emir Abdelkader. Tout en affirmant que la liberté d'expression est garantie en Algérie, à condition qu'elle s'exerce dans un cadre civilisé, le Président Tebboune a ajouté que les opposants peuvent exprimer leurs points de vue mais, a-t-il dit, qu'ils soient des porte-voix de parties activant à l'étranger, ceci ne saurait être accepté.

Concernant les problèmes de démocratie et de sécurité, c'est également un rappel de sa position que le Président Tebboune a fait, en rappelant que «la démocratie et la sécurité du citoyen n'existent que dans un Etat puissant», ajoutant que «l'Etat faible est incapable de protéger ses citoyens». Il a fait part de sa volonté de renforcer davantage l'Etat en vue de préserver la sécurité et inculquer les valeurs de la démocratie, affirmant que le combat qu'il mène via les différentes réformes entreprises, est celui «de restituer voire préserver aux Algériens leur dignité».

Abordant l'initiative de rassemblement, le président de la République a affirmé que celle-ci sera traduite sous forme de projet de loi présenté au Parlement et concernera les Algériens fourvoyés qui ont fini par réaliser que leur avenir était assuré dans leur pays et non pas avec certaines parties étrangères. Elle touchera aussi ceux qui «ont préféré s'éloigner pour avoir été maltraités», a-t-il expliqué, affirmant que les tentatives de certaines parties hostiles à l'Algérie «seront vouées à l'échec face à ce peuple vaillant et résis-



■ La démarche engagée par le Président Tebboune, dans le cadre de la politique de rassemblement qu'il prône, est bien accueillie par les partis politiques sensibles à la question de l'édification du front interne. (Photo : DR)

tant». Le président de la République a affirmé que l'Initiative de rassemblement serait le prolongement des lois de la Rahma, de la Concorde civile et de la Réconciliation nationale précisant que ces trois initiatives étaient «limitées dans le temps et les délais pour en bénéficier, serrés».

L'occasion était, également pour le Président Tebboune de rappeler que «les adeptes de la période de transition et du cinquième mandat ont essuyé un échec, de même que ceux qui tentent d'ouvrir la voie à l'intervention étrangère en Algérie. A ceux-là je dis : «Ne perdez pas votre temps,

car nous n'accepterons point cela et nous ne l'autoriserons jamais !». Pour rappel, un communiqué de la Présidence de la République avait confirmé l'élaboration d'un texte spécifique en prolongement des lois sur la Rahma et la Concorde civile, au profit de 298 détenus condamnés définitivement. La loi sera présentée au Parlement dans sa prochaine session. Cette mesure a été prise par le Président Tebboune à travers les consultations avec les représentants des partis politiques et de la société civile. Elle concerne les détenus condamnés pour des faits liés au terrorisme et qui ont, pour certains, passé, sans doute, une trentaine d'années en prison. Outre cette loi spécifique, le Président Tebboune a également recommandé des mesures d'apaisement au profit des jeunes poursuivis pénalement et placés en détention pour avoir commis des actes d'attroupement et des faits connexes. L'initiative politique de rassemblement lancée par le Président Tebboune, «nécessaire pour la création d'un front interne soudé», comme il l'a lui-même qualifiée. En perspective, il y a la tenue dans les semaines à venir d'une «rencontre inclusive des partis politiques». La démarche engagée par le Président Tebboune, dans le cadre de la politique de rassemblement qu'il prône, loin de l'exclusion et de la marginalisation, est bien accueillie par les partis politiques sensibles à la question de l'édification du front interne, pour faire face aux conséquences de la crise internationale multidimensionnelle sécuritaire et économique. La main tendue du Président concerne tout le monde, sauf ceux qui ont franchi les lignes rouges et qui ont largué les amarres avec leur patrie.

Lakhdar A.

VOIR SUR INTERNET
www.lnr.dz

Entrevues régulières avec la presse

Nouvelles pratiques de communication

■ L'entrevue avec les représentants de la presse nationale, devenue une tradition dans la communication du président Tebboune, indique qu'en la matière, de nouvelles pratiques ont été introduites, qui étaient absentes par le passé. Il s'agit des entrevues régulières avec la presse mais aussi et surtout l'utilisation des réseaux sociaux «Twitter» et «Facebook» pour s'adresser au peuple, réagir aux événements importants et faire connaître les positions de l'Algérie sur les principales questions qui concernent notre pays et marquent l'actualité tant au niveau national qu'international. On se souvient de son apparition sur son compte Twitter, pour rassurer, via une vidéo, le peuple algérien sur son état de santé et la reprise de ses forces suite à sa contamination à la Covid-19, tout en affirmant qu'il continue à suivre quotidiennement la situation dans le pays. Le président de la République a initié, dès les premiers jours de son mandat présidentiel, des rencontres avec la presse nationale, qui constituent un espace propice pour aborder des thèmes qui intéressent l'opinion publique algérienne.

C'est ainsi qu'il a fait connaître la situation dans les zones d'ombre et tout ce qui est fait pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens qui y vivent. Idem pour les sujets d'actualité à l'instar des mesures prises pour faire face au Coronavirus. Dans l'émission diffusée dimanche soir, le Président Tebboune a évoqué le défilé militaire organisé par l'Armée nationale populaire (ANP) à l'occasion de la célébration du 60^{ème} anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, soulignant que «l'Algérie a le droit d'organiser un défilé militaire à l'occasion de l'anniversaire de son indépendance et de mettre en avant la cohésion entre le peuple algérien et l'ANP, celle-ci étant une Armée-Nation». S'agissant du Sommet arabe prévu début novembre 2022 à Alger, le président de la République a affirmé que l'Algérie «jouit d'une crédibilité dans le monde arabe», soulignant que «la famille arabe se réunira à Alger» et que l'Algérie «est la mieux placée pour rassembler le monde arabe».

Le Président Tebboune a abordé également les relations entre l'Algérie et l'Italie et salué l'évolution qu'elles ont connue récemment, exprimant la disposition des deux pays à s'engager dans «la production conjointe dans le domaine de l'industrie mécanique et de la construction automobile et navale». Il faut noter que seul le Président Houari Boumediène, parmi les Présidents qui se sont succédés, a accordé autant d'intérêt à la communication vers le peuple, à travers ses fréquents meetings et aussi ses rencontres avec les forces vives de la population : travailleurs, paysans, étudiants, cadres, femmes, jeunes...

L. A.

REPÈRE

Kaïs Saïed représente la légitimité en Tunisie

«L'Algérie traite avec la légitimité»

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a affirmé que le Président tunisien élu, Kaïs Saïed représentait la légitimité en Tunisie, soutenant que l'Algérie traitait avec la légitimité et continuera à soutenir la Tunisie, pays voisin. Lors de sa rencontre périodique avec la presse nationale, diffusée dimanche sur les chaînes de radio et de télévision nationales, le président de la République a précisé que «l'Algérie se tient du côté de la légitimité, et Kaïs Saïed étant élu légitimement par le peuple, il convient donc de traiter avec le Président en plus de la nature de la relation d'amitié qui nous lie en tant que personnes».

Le Président Tebboune a expliqué que la rencontre de Kaïs Saïed en Algérie, dans le cadre des festivités célébrant le 60^{ème} anniversaire de l'indépendance, avec le Secrétaire général (SG) de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), Noureddine Taboubi, «a été une opportunité pour les deux parties de se rencontrer», niant cependant la participation de l'Algérie à une quelconque médiation entre les deux parties «qui ne sont pas en désaccord».

Et d'ajouter : «La Tunisie est un pays frère qui a connu une révolution bénie, et nous n'avons jamais rien vu de négatif de sa part».

«Les circonstances par lesquelles elle est passée la Tunisie ont déjà été vécues en Algérie», a rappelé le président de la République, assurant qu'il est donc de «notre devoir historique d'être aux côtés de ce pays frère».

Etant donné que l'Algérie connaît «des conditions économiques aisées, pourquoi ne pas soutenir la Tunisie, pays frère », s'est-il exclamé, indiquant que «nous avons apporté notre soutien à ce pays voisin pendant la pandémie du Coronavirus» et que les échanges économiques entre les deux parties se poursuivent, «sans pour autant s'ingérer dans les affaires internes de ce pays».

Tebboune à propos du rassemblement de l'Afrique :

«Ce ne saurait se réaliser qu'à travers les démarches des Etats africains»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a estimé que le rassemblement de l'Afrique ne saurait se réaliser qu'à travers les démarches des Etats africains, affirmant que l'Algérie est africaine de par son destin et de son prolongement. « L'Algérie doit se frayer une place de choix dans son espace africain et ne pas rester à l'écart du continent », a-t-il indiqué. C'était lors de sa rencontre périodique avec la presse nationale, diffusée, dans la soirée d'avant-hier dimanche sur les chaînes de télévision et les stations radio nationales.



■ « Nous souhaitons réaliser une croissance de 50 à 60 % l'année prochaine, par rapport à l'insuffisance enregistrée actuellement », a affirmé Abdelmadjid Tebboune. (Photo : DR)

L'Algérie, a-t-il dit, ambitionnait de se frayer une place de choix dans son espace africain, notamment à travers la révision de certaines lacunes et le lancement de plusieurs projets importants d'intégration africaine. Mettant en avant nombre de projets lancés avec des pays africains, tel le projet du Gazoduc transsaharien (TSGP) devant acheminer

le gaz nigérian à l'Europe en passant par le Niger puis l'Algérie qu'il a qualifié d'œuvre africaine majeure. « L'Algérie aspire à approvisionner l'Afrique en électricité et à lancer des projets de voies ferrées reliant les pays africains au bassin méditerranéen », a poursuivi le chef de l'Etat.

L'Algérie, a assuré le président de la République, s'emploie également à rattraper le retard accusé dans les lignes de transport vers les pays africains, soulignant, au passage, l'importance de la ligne maritime vers le Sénégal, que l'Algérie, a rappelé Abdelmadjid Tebboune, n'a ouvert que soixante ans après son indépendance. Et saluant l'orientation des hommes d'affaires algériens vers l'Afrique. « L'économie est aujourd'hui aux commandes », a encore indiqué le chef de l'Etat.

Evoquant le secteur de l'Energie et l'exploration pétrolière, le Président Tebboune a relevé que certains gisements pétroliers, quand bien même puissants, connaissent des niveaux de production maigres,

c'est dire qu'il manquait une véritable volonté de mener des explorations ou qu'on souhaitait faire dégringoler l'Algérie. « Il n'est pas impossible que des choses pareilles soient ourdies », a-t-il dit, faisant remarquer qu'aujourd'hui, et grâce à l'esprit patriotique et à la volonté des travailleurs de la Sonatrach, que je salue d'ailleurs pour les efforts qu'ils déploient, du plus haut cadre au plus simple ouvrier, l'Algérie a su restituer ses capacités énergétiques ». Relevant que des découvertes majeures se profilent à l'avenir, dans la région de Khenchela notamment ou encore en offshore, un segment non exploité jusque-là. S'agissant de l'agriculture, le chef de l'Etat a assuré que le secteur connaît actuellement une restructuration, en ce sens que les choses se sont quelque peu améliorées cette année de 7 à 10 %.

« Nous souhaitons réaliser une croissance de 50 à 60 % l'année prochaine, par rapport à l'insuffisance enregistrée actuellement », a affirmé Abdelmadjid Tebboune soutenant

que les conditions nécessaires pour atteindre cet objectif sont réunies, notamment en termes de disponibilité de terrains et des ressources en eau, et il ne reste plus que de se mettre au travail. Enfin, pour ce qui est de la capacité de l'Algérie à réaliser l'autosuffisance, le chef de l'Etat a estimé que l'Algérie était en mesure de la réaliser dans certaines matières telles que le blé dur et l'orge, relevant qu'aucun pays au monde n'a réalisé l'autosuffisance complète. « Deux principaux facteurs ont entravé la relance du secteur agricole dans le pays, à savoir la vision de la société vis-à-vis de l'agriculture en tant que profession sociale et non pas une activité productive et efficace dans l'économie, outre le retard accusé sur le plan technique en raison du recours aux pratiques traditionnelles et à certaines méthodes de production néfastes », a observé Abdelmadjid Tebboune. Assurant que le secteur a entamé l'opération de révision de son mode de gestion.

Rabah Mokhtari

BRÈVES

Président Tebboune:

«L'Algérie satisfait en grande partie aux conditions d'adhésion aux BRICS»

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a affirmé que l'Algérie satisfait, en grande partie, aux conditions d'adhésion aux BRICS.

«L'adhésion au Groupe BRICS est tributaire de conditions économiques auxquelles l'Algérie satisfait en grande partie», a souligné le Président Tebboune lors de sa rencontre périodique avec la presse nationale, diffusée, dimanche sur les chaînes de télévision et les stations radio nationales.

A une question de savoir si l'Algérie ambitionnait d'adhérer à ce groupe, le président de la République a rassuré que «cela est envisageable, mais n'anticipons pas. Ce qui est sûr, c'est qu'il y aura de bonnes nouvelles», ajoutant que «l'Algérie s'intéresse aux BRICS, en ce qu'ils constituent une puissance économique et politique».

«L'adhésion à ce groupe mettrait l'Algérie, pays pionnier du non-alignement, à l'abri des tiraillements entre les deux pôles», a-t-il ajouté.

Le Groupe BRICS comprend les pays aux taux de croissance les plus exceptionnels. Il s'agit du Brésil, de la Russie, de l'Inde, de la Chine et de l'Afrique du Sud.

Agence

De grandes opportunités d'investissements leurs sont offertes

Les pays alliés, frères et amis conviés à investir en Algérie

Le secteur de l'investissement est devenu une pièce incontournable dans la nouvelle stratégie de l'Etat. L'Algérie qui cherche à diversifier son économie compte tenu des opportunités d'investissement qui sont multiples, veut attirer des investisseurs étrangers, notamment de pays frères, amis et alliés. Lors de son entrevue accordée avant-hier à la presse nationale, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est étalé sur les derniers développements concernant les investissements étrangers en Algérie. « Nous œuvrons en permanence pour attirer les investissements étrangers, notamment les investissements de pays frères et amis à l'image du Qatar, de la Turquie, de l'Arabie saoudite et de certains pays considérés comme alliés stratégiques à l'instar de l'Italie et autres », a déclaré avant-hier dimanche le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de sa rencontre périodique avec la presse nationale. Diffusée sur l'ensemble des chaînes de télévision nationales, publiques et privées, l'entrevue du Président Tebboune avec la presse nationale, a été une occasion pour le Chef de l'Etat d'évoquer l'état des choses du secteur d'investissement au pays. D'emblée, le Président Tebboune a évoqué la coopération économique avec la Turquie qualifiant celle-ci comme étant la plus grande compte tenu de nombreux projets lancés dans le domaine de l'investissement étranger en Algérie. Citant l'exemple du complexe sidérurgique d'Oran dont la production a doublé

et s'est orientée vers l'exportation, le Chef de l'Etat a signalé d'autres investissements turcs dans les domaines du textile et des industries légère et moyenne, qualifiant la coopération économique avec la Turquie de réussite et de très prometteuse à l'avenir. Après avoir parlé des investissements turcs en Algérie, le président de la République a cité l'Italie, un pays où les relations sont privilégiées, stratégiques et historiques depuis la Guerre d'indépendance, dira le Premier Magistrat du pays lors de son entrevue avec la presse nationale. Le Chef de l'Etat a déclaré que l'Italie demeure un « allié stratégique » pour l'Algérie. « L'Italie est le premier pays européen en termes de relations économiques avec l'Algérie », dira le président de la République. Le Chef de l'Etat a rappelé aussi que les relations algéro-italiennes « n'ont connu aucun problème, ni litige ou différend depuis la Guerre d'Indépendance » et que « l'Italie était un soutien solide à chaque fois que l'Algérie passait par des moments difficiles, y compris durant la tragédie nationale », a signalé le Président Tebboune. Promettant un avenir plus engageant avec l'Italie, le président de la République a mis en exergue les efforts en cours pour créer des partenariats algéro-italiens dans divers domaines, dont la mécanique, l'automobile, la construction navale, les minoteries et le secteur de la défense nationale, outre les projets dans le domaine d'installation des équipements.

Sofiane Abi

UNIFICATION

Prochain Sommet arabe d'Alger

«L'Algérie, mieux placée pour unifier les rangs»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune est revenu sur le prochain Sommet arabe, prévu début novembre en Algérie. Estimant que l'Algérie est mieux placée pour unifier les rangs et mener des médiations pour régler certains différends. « Le Sommet arabe prévu en Algérie début novembre prochain sera couronné de succès », a-t-il dit, faisant remarquer que l'Algérie œuvrait pour unifier les rangs arabes.

S'exprimant lors de sa rencontre périodique avec la presse nationale, diffusée dimanche sur les chaînes de radio et de télévision nationales, publiques et privées, le chef de l'Etat a fait savoir que le prochain Sommet arabe sera un succès. Dans la mesure où, a-t-il indiqué, l'Algérie n'a aucune autre intention derrière l'organisation de ce Sommet que d'œuvrer pour l'unification des rangs arabes.

Les dernières années, a observé le Président Tebboune, ont connu une grande détérioration des relations et l'apparition de différends et de désaccords entre plusieurs pays arabes. En dépit desquels (différends, ndr), tous les pays vont se retrouver en Algérie, qui n'a de problème avec aucun pays arabe et respecte tous les Etats. « En dépit de ces différends, l'Algérie œuvre avec une ferme conviction à réaliser l'unité des frères arabes », a-t-il fait savoir.

Evoquant la question palestinienne, le président de la République a révélé que l'Algérie œuvrait à abriter une réunion des factions palestiniennes avant le Sommet arabe. Faisant état d'un travail en cours pour organiser une conférence ou une rencontre de l'Organisation de libération de la Palestine en Algérie, et ce, avant la tenue du Sommet arabe, dans le souci de réussir à les réconcilier. « L'Algérie jouit de toute la crédibilité pour pouvoir réconcilier les factions palestiniennes, étant le seul pays qui n'a pas de calculs étroits à ce propos, de même qu'il se tient aux côtés de l'Organisation de libération de la Palestine en tant qu'unique représentant légitime du peuple palestinien », a-t-il dit encore, faisant remarquer que sans unité et sans unification des rangs, l'indépendance de la Palestine ne saurait être réalisée.

Enfin, pour ce qui est de la participation de la Syrie au Sommet d'Alger, Abdelmadjid Tebboune a indiqué que la présence de ce pays faisait l'objet d'une concertation entre les pays arabes. « D'un point de vue juridique, la Syrie est considérée comme un des pays fondateurs de la Ligue arabe, et sa présence au Sommet serait tout à fait normale, mais d'un point de vue politique, il existe encore quelques différends », a-t-il poursuivi. Faisant état, dans ce sens, d'une compréhension de la part des frères syriens qui affirment ne pas vouloir être une source de division des rangs plus qu'ils ne le sont déjà.

R.M.

La main tendue de Mohamed VI à Tebboune pour des «relations naturelles»

Alger a appris à se méfier des mots

L'an dernier aussi le roi du Maroc, Mohamed VI avait choisi l'occasion de la fête du Trône célébrée dans le royaume chérifien chaque 30 juillet, pour s'adresser à l'opinion algérienne, mais surtout à l'opinion marocaine et internationale. Il parle du rétablissement des relations naturelles entre les deux peuples frères. Dans son discours circonstanciel prononcé samedi dernier à l'occasion de cette traditionnelle fête, Mohammed VI s'est engagé à «trouver une issue à la situation actuelle et à favoriser le rapprochement et la compréhension entre les deux peuples», réitérant «une fois de plus» sa main tendue à l'Algérie.



■ Si certains pays arrivent à modifier leurs positions selon leurs intérêts, au mépris d'autres pays, ce n'est pas le cas de l'Algérie fidèle à ses positions audacieuses, montrant qu'elle est souveraine dans ses décisions. (Photo : DR)

«Nous aspirons à œuvrer avec la Présidence algérienne pour que le Maroc et l'Algérie puissent travailler, main dans la main, à l'établissement de relations normales entre deux peuples frères», a-t-il déclaré, près d'un an (août 2021) après la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays voisins. L'approche de l'Algérie a toujours été claire et ne tolère aucune hypocrisie. Le pays préfère se concentrer sur des objectifs concrets.

Plus explicite. Lors de son entrevue périodique avec des représentants de la presse nationale au mois de février dernier, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune avait affirmé que «les choses avec le Maroc n'ont pas changé, depuis le début de la crise, pis, elles se sont aggravées», accusant Rabat soutenu par l'entité sioniste de servir d'«un appareil de propagande et de fake-news contre l'Algérie». Tolérance zéro pour tous ceux qui visent la souveraineté et la cohésion nationale.

Le pays considère les questions du Sahara occidental et de la Palestine comme une ligne rouge. Si certains pays arrivent à modifier leurs positions selon leurs intérêts, au mépris d'autres pays, ce n'est pas le cas de l'Algérie fidèle à ses positions audacieuses, montrant qu'elle est souveraine dans ses décisions. Contrairement au Maroc qui a changé de cap et a opéré un virage à 180° par rapport à ses positions, marqué par une montée crescendo dans l'hostilité envers l'Algérie qui a dû intervenir afin de mettre en avant l'entêtement et la fuite en avant des autorités marocaines.

Rien ne sera plus comme avant !

Alger a pris plusieurs décisions extrêmes dans ce sens. Si les Marocains voient en la main tendue du Mohamed VI à Tebboune comme un pas vers la réconciliation, les Algériens doutent de la sincérité et de la crédibilité de cet appel. Ils interrogent plutôt sur la réelle volonté d'apaisement du Roi qui a consacré une grande partie de son discours à l'Algérie. Mais aussi à sa nation qu'il tentait de rassurer quant à la situation de crise économique sans précédent que traverse le pays depuis plusieurs mois. La conséquence c'est la désillusion générale.

Durement touché par une crise énergétique et alimentaire inédite depuis le début de la crise géopolitique en Europe et l'arrêt de l'approvisionnement du pays en gaz naturel algérien, le Roi tente de ralentir une inflation exceptionnellement élevée et redresser la croissance de son pays.

Les autorités marocaines ont sous-estimé

l'impact de la rupture des relations diplomatiques avec l'Algérie et continuent dans leur délire en se rapprochant chaque jour un peu plus d'Israël. L'Algérie a mis en garde son voisin contre les conséquences de ce rapprochement «soudain», affirmant sa volonté de repousser toute manœuvre visant la stabilité de la région et du pays.

«Je souligne une fois de plus que les frontières qui séparent le peuple marocain et le peuple algérien frères ne seront jamais des barrières empêchant leur interaction et leur entente», a indiqué Mohamed VI, dans son message de samedi, en exhortant les Marocains à «préserver l'esprit de fraternité, de solidarité et de bon voisinage à l'égard de nos frères algériens».

“

«Je souligne une fois de plus que les frontières qui séparent le peuple marocain et le peuple algérien frères ne seront jamais des barrières empêchant leur interaction et leur entente», a indiqué Mohamed VI, dans son message de Trône samedi dernier, en exhortant les Marocains à «préserver l'esprit de fraternité, de solidarité et de bon voisinage à l'égard de nos frères algériens». Il continue de croire que la décision d'Alger de rompre les relations diplomatiques avec Rabat est «une décision complètement injustifiée».

”

Il continue de croire que la décision d'Alger de rompre les relations diplomatiques avec Rabat est «une décision complètement injustifiée». La rupture des relations diplomatiques entre les deux poids-lourds du Maghreb a fait couler beaucoup d'encre. Pour certains médias, le contentieux entre les deux pays voisins se porte uniquement sur le territoire disputé du Sahara occidental (ex-colonie espagnole, considérée comme un territoire non autonome par l'ONU, oppose depuis les années 1970). L'Algérie a toujours apporté son soutien indéfectible aux indépendantistes sahraouis du Front Polisario. La situation s'est encore aggravée depuis 2020 avec la normalisation du Maroc de ses relations avec Israël, sous la houlette de l'administration Trump. Ce n'était en effet qu'une question de temps avant qu'Alger ne décide de rompre ses relations diplomatiques avec le

royaume chérifien. Une décision saluée par les Algériens, attachés à la cause palestinienne, ce qui a généré tant bien même un sourd ressentiment entre les deux nations. Certains médias ont profité de la situation pour attiser les rivalités. Alger reste sourde à tous les appels de Rabat.

Tout est archivé

Des messages superficiels. Des paroles sans aucune volonté réelle de changement ou de geste fort en faveur d'une véritable unité de la région, alors que l'Algérie œuvre à rassembler toutes les nations arabes. Une initiative saluée par les pays membres de la Ligue arabe, mais fustigée par les médias maro-

ciennes israéliennes au Maroc. Les deux pays ont élargi leur partenariat au domaine sécuritaire, ce qui ne peut que déplaire à l'Algérie qui craint pour la stabilité de la région. Les autorités locales traquent quotidiennement les contrebandiers marocains qui tentent de pénétrer le sol algérien.

Aujourd'hui, le Maroc est pris au piège que lui-même a tendu, perdant les avantages que l'Algérie lui a accordés. Une réalité qu'il ne faut pas renier. Les Marocains étaient bien proches des Algériens et travaillaient ensemble avant la grande rupture provoquée par le royaume chérifien, toujours hostile à l'Algérie.

Pour rappel, l'Algérie a ordonné la fermeture de la frontière terrestre depuis 1994 à la suite de l'expulsion d'Algériens du Maroc et à la décision de Rabat d'imposer le visa aux Algériens après avoir accusé l'Algérie d'être derrière un attentat à Marrakech. Les deux pays ont parcouru un long chemin ensemble depuis avant que l'Algérie décide de rompre ses relations diplomatiques avec le Maroc au mois d'août 2021, sur «fond d'actes hostiles de longue date perpétrés par Rabat contre l'Algérie et qui se poursuivent jusqu'à maintenant», avait précisé le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra.

Fin des privilèges pour Rabat, Alger prend de l'élan

D'autres mesures ont suivi. Des décisions qui ont eu un impact douloureux sur le peuple marocain, déjà fragilisé par la crise économique, sanitaire et énergétique dans le pays. L'Algérie a coupé le gaz au Maroc en fermant définitivement le Gazoduc Maghreb Europe (GME), qui acheminait du gaz vers l'Espagne en transitant par le Maroc. Plus de gaz, plus d'électricité et de royalties.

Un coup dur pour le royaume qui s'est tourné vers l'Espagne pour acheter au prix fort du gaz naturel.

L'entêtement des autorités marocaines a coûté à une trentaine de fermiers leur travail. Ils étaient interdits d'accès à la zone El Arja, située à la frontière maroco-algérienne.

Fin de l'entente entre les deux pays qui avaient convenu en 1972, que l'Oasis était du côté algérien et exploité par des agriculteurs marocains.

L'Oasis d'El Arja, petite localité à 6 kilomètres de Figuig a été fermée, tout comme le Gazoduc GME qui intervient dans une conjoncture internationale très complexe. Lancement des travaux d'exploitation du gisement de fer de Ghar Djebilet avant-hier est un autre coup difficile à digérer par les autorités marocaines qui, au moment où l'Algérie relance son économie, le Maroc marchande avec les Israéliens. Un projet de grande envergure qui n'a rien à envier aux grands gisements de fer en Afrique. Par contre, ce projet a longtemps attisé les convoitises du royaume chérifien, selon plusieurs médias qui ont déterré un vieux document signé entre le gouvernement algérien et le Maroc durant les années 72.

Selon l'agence Ecofin qui a publié, il y a quelques mois, une copie de la Déclaration maroco-algérienne faite à Rabat le 15 juin 1972, «l'exploitation de la mine Ghar Djebilet devait être confiée à une société mixte des deux pays». Ce qui n'est plus d'actualité.

L'Algérie est un pays souverain qui refuse toute ingérence étrangère et toute atteinte à la souveraineté de son peuple. Question de principe.

Samira Takharboucht

INFO EXPRESS

**Algérie-Turquie
Renforcer la coopération bilatérale en matière de promotion de la femme**

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, a examiné, samedi passé à Alger, avec la ministre de la Famille et des services sociaux de la République de Turquie, Derya Yanik, les voies de renforcer la coopération bilatérale en matière de promotion de la place de la femme, aux plans politique et socioéconomique dans les deux pays. Lors de leur rencontre dans le cadre de la Conférence internationale sur « Le militantisme de la femme algérienne : de la guerre de libération au processus d'éducation » dont les travaux se déroulent au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif Rahal, les deux ministres ont abordé les voies d'ouvrir de larges perspectives de coopération entre l'Algérie et la Turquie autour des préoccupations des femmes, des enfants et des personnes âgées, et ce à la faveur du mémorandum d'entente signé à l'issue de la dernière visite effectuée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune en Turquie.

**Accidents de la circulation
Huit décès et 265 blessés en 24 heures**

Huit (8) personnes ont trouvé la mort et 265 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers différentes régions du pays durant les dernières 24 heures, selon un bilan publié avant-hier par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Constantine où 3 personnes sont décédées et 5 autres blessées dans deux (2) accidents de la route. Par ailleurs, les unités de la Protection civile ont repêché, durant la même période, les corps de trois personnes mortes par noyade dans des plages interdites à la baignade à travers les wilayas de Mostaganem et de Aïn Témouchent, ajoute la même source.

Réunion du Sahel+

Une convention dans le domaine du textile pour les sourds-muets

Le Croissant-rouge algérien et le Groupe Sahel+ ont signé, dimanche dernier à Alger, une convention de partenariat pour l'élaboration du référentiel des compétences des métiers du textile et du cuir pour la catégorie des sourds-muets en Algérie et dans la région du Sahel.

La cérémonie de signature a été organisée en marge de la réunion de haut niveau du Groupe Sahel+ qui se tient à Alger sous le slogan «L'humanité nous rassemble». Cette convention, la première du genre en Afrique et dans le monde arabe, va permettre la création d'un programme de formation supervisé par le Croissant-rouge algérien en partenariat avec le Groupe Sahel+, le Groupement Algeria Corporate Universities (GACU), Innoest Company et le Holding des textiles et cuirs Getex. Ont pris part à cette cérémonie



présidée par le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Benatou Ziane, la ministre de l'Environnement, Samia Moualfi, le président du Groupe Sahel+ et président de la Croix-rouge gambienne,

Jato S. Sillah, la présidente du Croissant-rouge algérien, Ibtissem Hamlaoui, ainsi que les PDG des sociétés Getex, GACU et Innoest Company. «Nous allons prendre en charge la formation des sourds-muets dans la région du Sahel grâce à l'implication de deux socié-

tés algériennes qui opèrent dans le domaine du textile», a indiqué Ibtissem Hamlaoui, ajoutant que «des accords de partenariat sont également en étude en vue de créer des petites entreprises pour la catégorie de personnes aux besoins spécifiques».

Assurances

Macir Vie et Hi Europa nouent un partenariat pour étendre l'offre entre l'Algérie et l'Europe

La compagnie d'assurance algérienne Macir Vie et la plateforme d'assurance Hi Europa du groupe mutualiste français MAIF annoncent, ce jour, la conclusion d'un partenariat visant l'accompagnement des voyageurs algériens à destination de la France, une première entre assureurs algérien et européen. Cette offre pourra couvrir le reste du continent dans une seconde phase. Cet accord permet aux clients de Macir Vie de bénéficier de services étendus dans le domaine de l'assurance et de l'assistance lors de leurs séjours en France, à des tarifs avantageux, grâce à la complémentarité des ser-

vices de Macir Vie et de la MAIF. En contrepartie, les ressortissants algériens installés en France bénéficieront également de couvertures d'assurance, pour eux-mêmes lors de leurs séjours en Algérie, ou pour leurs proches résidant dans le pays. A travers cet accord, Hi Europa s'engage à accompagner le client algérien durant la totalité de son séjour en France, notamment dans ses démarches de recherche et d'accès au logement, ou dans le cadre d'une assurance multirisques habitation (MRH), incluant une caution-logement. En outre, les détenteurs d'une assurance « MyM Voyage » de

Macir Vie bénéficieront également des services d'assistance et de dépannage supplémentaires auprès du partenaire Hi Europa, notamment en cas de besoin d'un réparateur professionnel (serrurier, plombier, électricien...). Par ailleurs, les assurés algériens auront également accès à la plateforme de support téléphonique lors de leurs séjours en France. Dans ce cadre, Hi Europa met à disposition de ses clients un personnel multilingue, parlant notamment notre langue, afin d'être au plus près des préoccupations des voyageurs en provenance d'Algérie.

Tribunal de Sidi M'hamed

Nabil Mellah condamné à 4 ans de prison ferme

Le patron du laboratoire pharmaceutique Merinal, Nabil Mellah, a été condamné, le 31 juillet, à quatre (4) ans de prison ferme, par le tribunal de Sidi M'hamed (Alger). Le procureur de la République a requis 7 ans de prison ferme

contre Nabil Mellah, lors du procès qui a eu lieu le 25 juillet. Placé en détention provisoire, le 6 mai 2021 par le juge d'instruction du tribunal Sidi M'hamed, Nabil Mellah est poursuivi pour « infraction à la réglementation relative au

contrôle des changes », suite à une plainte déposée contre lui par le ministère de l'Industrie pharmaceutique, qui reproche à Vapropharm, filiale de Merinal « d'avoir importé et vendu à perte un médicament ».

France

Des députés proposent une résolution contre l'apartheid israélien

38 député(e)s, principalement du PCF ainsi que de LFI, ont présenté à l'Assemblée nationale une « Proposition de résolution condamnant l'institutionnalisation par Israël d'un régime d'apartheid à l'encontre du peuple palestinien ». Ils demandent également la « Reconnaissance de la légalité de l'appel au boycott des produits israéliens ». « Notre liberté est incomplète sans celle des Palestiniens ». Par ces mots, prononcés en 1997, à l'occasion du 20^e anniversaire de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, Nelson Mandela constatait que si l'Afrique du Sud s'était libérée du régime d'une minorité raciste, le monde n'était pas encore libéré du crime d'apartheid. La prohibition de l'apartheid dans le droit international des droits de l'homme s'applique pourtant à tous les États, sans exception. Elle est aux fondements mêmes des Nations unies.

Les énoncés fondateurs comprennent l'Article 55 de la Charte des Nations unies et l'article 2 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Des instruments plus récents, en particulier la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale du 21 décembre 1965, dans son article 3, interdit spécifiquement l'apartheid. 182 États sont parties à cette Convention, y compris Israël, depuis 1979. La Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 30 novembre 1973 érige l'apartheid en crime contre l'humanité (dans les articles I et II) et en fournit la définition la plus détaillée dans le droit international. Elle définit en son article 2 le crime d'apartheid comme – « [...] englobant les politiques et pratiques semblables de ségrégation et de dis-

crimination raciales, telles qu'elles sont pratiquées en Afrique australe » – et « les actes inhumains [...] commis en vue d'instituer ou d'entretenir la domination d'un groupe racial d'êtres humains sur n'importe quel autre groupe racial d'êtres humains et d'opprimer systématiquement celui-ci ». Une liste des actes qui tombent dans le cadre de ce crime est dressée. Encourent une responsabilité pénale internationale les personnes, membres d'organisations et représentants de l'État qui commettent ou inspirent le crime d'apartheid ou qui conspirent à sa perpétration (art. 3). Elle clarifie aussi la responsabilité et les obligations internationales concernant la lutte contre le crime d'apartheid. Les États membres des Nations unies sont dans l'obligation de respecter la prohibition de l'apartheid qu'ils soient ou non parties à la Convention contre l'apartheid.

Demande d'aide financière

Dame démunie avec enfants ainsi que sa mère âgée, malade à sa charge, demande à toute âme charitable de lui venir en aide afin de subvenir à leurs besoins. Que Dieu vous le rende. Mob : 0549 12 95 38

contribution

Ressources minières

Face aux nouvelles mutations de filières internationalisées, qu'elle est la rentabilité de l'exploitation du fer de Gara Djebilet ?

L'exploitation du fer de la mine de Gara Djebilet, une des plus grandes mines de fer dans le monde, est une idée qui remonte aux années 1970/1976, des dizaines d'études réalisées ayant coûté des dizaines de millions de dollars sans résultats pour l'instant, où les réserves sont estimées à 3,5 milliards de tonnes, dont 1,7 milliard de tonnes sont exploitables avec une teneur de 58,57% de fer donc hautement rentables alors que bon nombre de gisements dans le monde la teneur ne dépasse pas les 30/40%. Qu'en est-il de la rentabilité devant tenir compte du coût et de l'évolution vecteur prix au niveau international ? Le 31 juillet 2022, le cours moyen du fer est en moyenne 130 dollars la tonne alors que le cours de l'acier est de 1020 dollars la tonne ayant chuté la fin juillet pour s'établir le 28 juillet 2022 à 855 dollars la tonne, l'inox 4090 dollars la tonne, le zinc 3550, l'aluminium 2510 dollars la tonne et le cuivre 8830 dollars la tonne. Les données officielles reprises par l'APS le 31 juillet 2022 en attendant la réalisation des moyens de transport notamment l'axe Tindouf /Béchar et Béchar Oran avec surtout la résolution du problème de l'eau prévu dans les études techniques trois millions de mètres cubes d'eau douce par an, annoncent plusieurs phases d'une période allant de 2022 2040.

La première phase produirait 2 à 3 millions de tonnes de fer brut donnant un chiffre d'affaires au cours du 31 juillet 2022 soit entre 26 et 36 millions de dollars, montant auquel il faut soustraire les coûts environ 50% et la part du partenaire étranger de 49%, donnant entre 6,6 et 9,9 millions de dollars de profit net. La seconde phase entre 2026/2030 verrait une production entre 40/50 millions de tonnes avec une augmentation progressive entre 2030/2040. Si on se limite pour l'Algérie à l'exportation du fer brut, pour une exportation brute de 30 millions de tonnes, nous aurons un chiffre d'affaires de 3,90 milliards de dollars. Ce montant c'est le chiffre d'affaire et non le profit net auquel on doit soustraire les coûts très élevés représentant environ 50% du chiffre d'affaire, soit 1,95 milliards de dollars, à se partager, selon la règle des 49/51%, avec le partenaire étranger restant à l'Algérie pour le profit net environ 995 millions de dollars et ce pas avant 2030.

Pour avoir une plus grande valeur ajoutée, produire l'acier et l'inox par exemple. Il faut donc descendre à l'aval de la filière, mais nécessitant des investissements lourds et à rentabilité à moyen terme. C'est que l'exploitation du fer de Gara Djebilet dont les études datent depuis 1970/1974 au moment où j'étais jeune conseiller du ministre de l'Industrie et de l'Énergie de 1973/1979, nécessitera de grands investissements dans les centrales électriques, des réseaux de transport, une utilisation rationnelle de l'eau, des réseaux de distribution qui fait défaut du fait l'éloignement des sources d'approvisionnement, tout en évitant la détérioration de l'environnement, les unités comme pour le phosphate étant très polluantes. Et là on revient à la ressource humaine et à un bon management stratégique, pilier de tout processus de développement. Or, nous assistons depuis des décen-

Suivant ce dossier depuis au moment où j'étais jeune conseiller au ministère de l'Industrie et de l'Énergie de 1974/1979, où à cette époque avait été prévu un complexe d'aciérie à Marsat El Hadjaj (daïra d'Arzew wilaya d'Oran) pour transformer ce fer, je constate que certaines personnes ne connaissant pas ce dossier complexe donnent à travers des interviews, des informations erronées, annonçant une pluie de milliards de dollars, sans se référer aux normes internationales, le coût du projet et les délais de réalisation. L'objet de cette brève contribution est d'éclairer, objectivement, loin des utopies néfastes, l'opinion publique sur la rentabilité du projet de Gara Djebilet.

nies à des déclarations contradictoires sur le coût réel du projet. En décembre 2013 l'agence officielle APS annonce que pour exploiter le gisement de Gara Djebilet situé à 130 km au sud-est de Tindouf et à 1600 km au sud de la côte ouest, il y a création de la société minière pour nom Société nationale du fer et de l'acier (Feraal SPA), dotée d'un capital de 200 millions de dinars, détenue à hauteur de 55% par Sonatrach à travers son holding Sonatrach, les activités industrielles externes (AIE), par le groupe industriel minier Manal, Manadjim El Djazaïr à hauteur de 25% et par le groupe Sider à hauteur de 20%. Dans ce même communiqué de 2013, il était annoncé que l'investissement dédié au projet étant de 15 milliards de dollars y compris pour les moyens de transport du minerai par voie ferrée ou par pipe sur 1600 km, distance qui sépare les gisements de la côte ouest du pays et que dans sa phase d'exploitation, le projet permettra de créer 5000 emplois directs et 25 000 emplois indirects.

En 2017, l'Agence nationale des activités minières (Anam) et la Société nationale du fer et de l'acier (Feraal) avaient signé un accord pour le financement des études de faisabilité du gisement minier de Gara Djebilet (Tindouf), pour un montant de 3 milliards de dinars étude qui devait être finalisée fin mai 2017, au plus tard fin décembre 2017, avant d'entamer la phase d'exploitation de ce gisement qui produira 3 milliards de tonnes. A l'époque, les responsables du projet déclarent officiellement qu'en vertu de cet accord, Anam va octroyer 2 milliards DA à Feraal, chargée d'exploiter ce méga gisement, pour lancer les études de faisabilité qui seront réalisées par un cabinet d'experts international.

Dans une déclaration à l'APS fin décembre 2020, l'ex ministre de l'industrie estimait le coût à environ 5/7 milliards de dollars avec les annexes. Le 31 mars 2021, le ministre des Mines annonce un mémorandum d'entente-non un contrat définitif entre l'Entreprise nationale de fer et de l'acier (Feraal) et un consortium d'entreprises chinoises constituées des entreprises CWE, MCC et Heyday Solar, ledit document prévoyant trois étapes, jusqu'à 2025, la première phase, étant la partie ouest de la mine jouissant de réserves de 1,7 mds de tonnes et en application de ce mémorandum, il sera procédé à la formation d'une joint-venture 51% pour la partie al-

gérienne et 49% pour la partie chinoise" qui sera chargée de l'exploitation à la source jusqu'à la production et la transformation et là l'APS donne un autre montant de l'investissement 2 milliards de dollars sans préciser le coût des annexes, permettant la création de 3000 emplois. Et récemment, le 09 mai 2022, le ministre des Mines (source APS), annonce officiellement que la réalisation du projet de Gara Djebilet, nécessitera la réalisation de plusieurs installations, aurait un coût variant entre 1 et 1,5 milliard de dollars par an sur une période allant de 8 à 10 ans, soit entre 10 et 15 milliards de dollars si l'on prend la référence maximum et 8/10 milliards de dollars. Si l'on prend la référence minimum., le retour en capital pour un chiffre d'affaire annuel moyen entre 2/3 milliards de dollars étant entre 5 et 10 ans après le fonctionnement du projet il y a donc urgence d'une information crédible sur le montant réel de ce projet et s'il y a un contrat accord définitif (pas une promesse) avec un partenaire étranger.

Pour les unités sidérurgiques en général, il faudra résoudre le problème du prix de cession du gaz qui est cédé au niveau local à environ 10% du prix international, constituant une subvention et donc une perte pour le trésor, constituant une rente, devant être aligné sur celui du marché pour éviter les nombreux litiges concernant la dualité des prix contraires aux règles du commerce international.

Les défis qui se posent pour ce projet sont principalement relatifs à l'eau, l'énergie et le transport, pour régler dans cette zone désertique, la disponibilité en eau avec des besoins de 3 millions de mètres cubes par an, celle de l'énergie en mobilisant le gaz naturel et le choix du moyen de transport.

L'exploitation du fer brut de Gara Djebilet ne procurera pas de rente, contrairement au segment hydrocarbures, mais un taux de profit moyen, sous réserve de la maîtrise des coûts. L'on devra descendre à l'aval de l'arbre généalogique, les aciers spéciaux, pour avoir une grande valeur ajoutée mais nécessitant une formation pointue et de lourds investissements, (un complexe coûte plusieurs milliards de dollars) ces segments étant contrôlés par quatre à cinq firmes multinationales au niveau mondial, étant impossible d'exporter sans un partenariat avec des

firmes de renom. Evitons de vendre des illusions à court terme : la rentabilité du projet comme celui d'ailleurs du phosphate ou du gazoduc Nigeria Europe via Algérie si la réalisation est entre 2022/2023, ne sera atteinte pas avant 2028/2030 (voir Geostrategic and Energy Issues of the Nigeria-Europe Gas Pipeline in Pr A.Mehtoul International contribution The MaghrebTimes 04/05/2022 « the Nigerien authorities and Europe, the main customer, must have a clear position concerning the gas pipeline to Europe: either Algeria or Morocco avoiding contradictory speeches and that certain organic experts or heads of ministerial departments avoid mislead both public opinion and the highest authorities of the country.. »)

En conclusion, il y a lieu d'éviter les erreurs du passé qui se sont chiffrées en dizaines de milliards de dollars de perte, faute de bien connaître l'évolution des filières industrielles mondialisées qui connaissent ces dernières années de profondes mutations. Aucun pays ne s'est développé grâce aux matières premières y compris l'or, mais grâce au savoir et à la bonne gouvernance, une diplomatie n'étant forte que si l'économie est forte, ce qui explique le succès au XXIe siècle de la Chine. Après avoir épuisé ses stocks d'or, avec la découverte de Christophe Colomb, l'Espagne a périclité pendant plusieurs siècles où en 1962, l'Algérie était plus développée. Et c'est ce qui attend les pays producteurs d'hydrocarbures qui ne vivent que grâce à cette rente, où actuellement, les recettes additionnelles surtout pour les pays à fortes populations suffiront à peine pour importer les biens alimentaires dont les prix risquent de doubler, voire de tripler.

Le monde devrait connaître un profond bouleversement de l'ordre économique et géopolitique mondial : le commerce de l'énergie se modifie ; l'inflation est de retour ; la crise alimentaire guette bon nombre de pays, les chaînes d'approvisionnement se reconfigurent ; les réseaux de paiement se fragmentent et certains pays émergents comme la Chine repensent leurs réserves de devises.

En ces moments de grands bouleversements géostratégiques, c'est par une nouvelle gouvernance et un discours de vérité collant avec la réalité sociale, loin des bureaux climatisés de nos bureaucrates, que l'on trouvera les solutions à la crise actuelle qui touche pas seulement l'Algérie, mais tous les pays. Avec la crise ukrainienne, la crise énergétique et alimentaire, l'impact de l'épidémie du coronavirus et du réchauffement climatique rendent irréversible, la transition numérique et énergétique qui devrait modifier considérablement tant les politiques sécuritaires, économiques, sociales que les relations internationales. Aussi, le grand défi, posant la problématique de la sécurité nationale est l'adaptation de l'Algérie à ces profonds bouleversements devant rompre avec la mentalité bureaucratique rentière.

Professeur des universités Expert international Abderrahmane Mebtoul

France-Algérie

Quand l'armée française « pacifiait » au napalm

Parler de l'usage du napalm par la France durant la guerre d'indépendance, c'est revenir sur un déni d'État. À l'instar d'autres armes chimiques, ce produit a été utilisé en dépit des conventions de Genève dont Paris était signataire. S'il est difficile de dresser un bilan complet aujourd'hui, les témoignages sont là pour rappeler l'étendue de cette violence. Les autorités françaises le répèteront sans trembler : « Napalm rigoureusement proscrit et jamais employé opération militaire en Algérie ». Ce mensonge clairement affirmé par le ministre résidant Robert Lacosteen 1957 est répété sous la Ve République. Au quai d'Orsay, on assure ainsi que l'armée française « n'a jamais fait usage du napalm » et que « des instructions permanentes du haut commandement militaire français en Algérie interdisent l'emploi de ce produit ». Si la France ne peut reconnaître l'usage de cette essence gélifiée utilisée dans des bombes incendiaires, c'est que cette arme est proscrite par les conventions internationales dont le pays est signataire. Son usage viendrait en outre contredire la fiction de simples opérations de maintien de l'ordre menées dans l'Algérie française depuis novembre 1954.

Un pays en flammes

Ce que Paris, Genève ou New York ignorent est pourtant devenu une évidence dans les montagnes algériennes où l'armée française lutte contre les maquisards de l'Armée de libération nationale (ALN). Les forêts qui dérobent ces combattants aux avions français sont particulièrement ciblées : largué par les airs, le napalm enflamme immédiatement la surface sur laquelle il se répand, ce qui le rend particulièrement redoutable dans les régions boisées.

Des témoignages français confirment d'ailleurs ce que les indépendantistes dénoncent à mesure que l'Algérie s'enfonce dans la guerre. En 1959, Hubert Beuve-Méry, le directeur du journal *Le Monde*, acquiert ainsi la certitude de son usage après s'être entretenu avec le successeur de Robert Lacoste, Paul Delouvrier. Peu de temps auparavant, un caporal avait adressé une lettre au journal pour dévoiler la réalité cachée derrière une dépêche officielle parlant de « rebelles mis hors de combat avec l'aide de l'aviation » : « Ayant participé à l'encerclement et à la réduction de la ferme où [les « rebelles »] étaient retranchés, je puis vous indiquer qu'ils ont en réalité été brûlés vifs, avec une dizaine de civils dont deux femmes et une fillette d'une dizaine d'années, par trois bombes au napalm lancées par des appareils de l'aéronavale », non loin de Sétif, le 14 août 1959. Les pilotes savent parfaitement ce qu'ils larguent, et les militaires qui demandent leur appui au sol aussi. L'usage du napalm étant interdit, on opte pour un langage codé : « bidons spéciaux ». Dans le secteur de Bou Saada, au sud-est d'Alger, est ainsi consignée, fin septembre 1959, une « action de l'aviation en bombes de 250 livres et en bidons spéciaux sur un camp rebelle ». Les comptes-rendus d'opérations mentionnent aussi les effets de ces « bombing par bidons spéciaux » comme dans ce

bilan d'une opération des 23 et 24 février 1959 qui indique : « Pertes rebelles : 6 cadavres dénombrés dont un sergent et un caporal. Débris humains découverts dans une zone traitée aux bidons spéciaux et correspondant à 5 rebelles repérés par un observateur ». Parfois, le camouflage cède, comme quand le 14^e régiment de chasseurs parachutistes relate un affrontement entre plusieurs régiments d'élite et leurs ennemis début avril 1961. La « réduction du nid de résistance » ayant échoué face au « feu violent et précis des rebelles », l'intervention de l'aviation de chasse est demandée. Le journal de marche du régiment note que sont utilisées « des roquettes et des bombes au napalm contre les retranchements rebelles ».

« Une odeur horrible... »

Mohamed Kaced était l'un de ces « rebelles » visés par des bombardements. La grotte où, blessé, il se cache est repérée par l'aviation : « Ils nous ont jeté du napalm ». Un de ses compagnons est atteint : Le soldat qui avait été brûlé, qu'allions-nous lui faire ? Si on le touchait, on allait être brûlés aussi. Qu'est-ce qu'il fallait faire alors ? Il fallait prendre de la terre et la lui jeter dessus ou prendre un chiffon et le couvrir. Il fallait faire comme ça et surtout éviter de se faire brûler aussi. Parce que les flammes peuvent très vite te toucher. Khadija Belguenbour a assisté, impuissante, au bombardement d'une infirmerie : Il y avait une montagne juste en face : ils ont utilisé le napalm. Il y avait un hôpital, enfin une infirmerie, où ils cachaient les blessés. Je les voyais, ils essayaient de s'évader... Une odeur horrible. Ils se roulaient par terre et leurs chairs restaient sur les pierres. Ils criaient. Ce cri, encore de temps en temps, il me revient aux oreilles. Plus tard, elle a elle-même reçu une goutte de napalm et en a gardé un trou dans la tête. Quand l'aviation approche, la terreur s'empare de ceux qui sont au sol. Si les mitraillages au sol sont redoutés, le napalm donne à la guerre ses couleurs infernales. Meriem Mokhtari l'évoque encore avec précision en 2020. L'avion qui a lancé le napalm... Tu vois, la lave des volcans... Le feu arrive, en brasier... Dans la forêt, on voyait aussi les poules fuir avec leurs poussins... les chiens... les bêtes... Les chevaux galopaient, et haletaient... Les civils, des femmes qui portaient leurs courses... les vieillards... Il y avait une femme qui a été happée par le napalm... elle a été grillée comme un aliment qu'on grille... elle a été carbonisée par le napalm... Après, dans la forêt, le napalm a provoqué un incendie... Alors les gens le combattaient avec de l'eau et de la terre... Il y en a qui ont pris des couvertures, pour protéger leur tente du feu. (...) Le napalm avait été jeté du haut d'une pente, alors le feu se propageait très vite... On n'avait nulle part où se cacher à l'abri du feu. Alors tu cours, jusqu'à ce que tu trouves un cours d'eau... et tu y restes.

Le caporal Jean Forestier évoque aussi de « gigantesques gerbes rouges surmontées d'énormes champignons noirs » provoquées par le napalm. Un matin d'avril 1959, sa section est envoyée au rapport

: « Vingt et un corps sont dénombrés, une dizaine d'autres sont retrouvés brûlés par le napalm ».

La géographie à la rescousse

Pour le CICR soucieux du respect des Conventions de Genève, c'est bien « l'usage de cette arme sur des objectifs non militaires » qui constitue une illégalité flagrante du droit international humanitaire par la France. Mais le CICR ne peut pas mener d'enquête approfondie sur ce sujet alors que Paris ne toujours être en guerre en Algérie. Le délégué suisse, chargé de plusieurs missions en Algérie sur le sort des prisonniers, affirme pourtant avoir « acquis la conviction [...] que l'aviation utilisait, assez couramment, le napalm pour ses bombardements ». S'agissait-il d'un usage indiscriminé ?

Après huit années de conflit en Indochine qui avaient déjà vu l'utilisation de cette arme, les autorités françaises n'ignoraient pas ses caractéristiques. Cependant, alors que le déni officiel de l'état de guerre ne permet pas d'argumenter sur la possibilité de limiter l'usage du napalm au combat contre un ennemi armé clairement reconnu, c'est la nature du relief algérien qui fournit régulièrement un argument à ceux qui en préconisent l'utilisation. Là où la nature de l'ennemi se dérobe, la géographie fournit la justification ultime à l'emploi de « ce produit pour lutter contre les bandes de hors-la-loi retranchés dans des régions rocailleuses et désertiques où l'intervention des armes classiques entraîne des pertes importantes ou des délais incompatibles avec la fluidité des rebelles ». C'est ce que défend le commandant en chef en Algérie au printemps 1956 auprès de son ministre, avançant par précaution une réserve qu'il sait indispensable : « En aucun cas l'utilisation de ce produit ne sera tolérée sur les mechtas, villages ou lieux d'habitation et [que] je m'en réserverais la décision d'emploi lorsque les autres armes utilisables se seront révélées inefficaces ». L'usage restreint et maîtrisé que propose le commandant en chef a-t-il convaincu les responsables politiques ? La persistance des mensonges officiels jusqu'à la fin de la guerre, tout comme le camouflage lexical témoigne a minima, d'une délimitation floue dans son usage. La lutte contre les maquisards réfugiés dans les grottes a bien donné lieu à des recherches et à des expérimentations. Au printemps 1955 déjà, les premiers résultats concluaient à un usage efficace de certains produits chimiques, à condition de s'en tenir aux grottes et non aux terrains découverts qui exposaient trop les soldats français. Des archives régimentaires témoignent de ces tests comme, parmi d'autres, celles du 94^e régiment d'Infanterie : à l'été 1956, des expérimentations techniques ont lieu, visant à « rendre l'utilisation de grottes impossible pour les rebelles par procédés chimiques ». Le napalm a certainement fait l'objet de pareils essais. Aumônier de la 25^e division parachutiste engagée dans le Constantinois, le père Henri Péninou a témoigné avoir vu « quelques essais d'utilisation du napalm », encore approximatifs au début

de la guerre : Oui, moi en tout cas j'ai le souvenir... passant comme ça et larguant, larguant des bombes de napalm. Il nous était demandé, à nous, de faire très attention, quand on était en opération. Mais j'avais l'impression que c'était expérimental. Après, ça ne m'étonnerait pas que les choses se soient poursuivies et aient pris une extension [...] Le relief du terrain était un relief très, très dangereux, très favorable pour les caches des fellaghas, aussi bien pour eux-mêmes en tant que personnes que pour le matériel ou le ravitaillement. Alors... dangereux aussi pour les unités d'intervention, quand on ratissait.

À l'automne 1957, le commandant d'un régiment de chasseurs alpins expose encore à ses supérieurs l'intérêt de cette arme. À l'occasion d'un compte-rendu d'opération dans le massif du Kouriet, en Kabylie, il décrit le bouclage d'un village puis son mitraillage par l'aviation, qui n'a pas empêché un accrochage violent : Les pertes que nous avons subies ont été l'œuvre de quelques rebelles seulement, remarquables tireurs et embusqués dans un terrain extrêmement mauvais et dangereux. Ces rebelles tenaient une position remarquable et ne pouvaient être délogés qu'à bout de munitions. La preuve a été malheureusement à nouveau faite que dans un terrain pareil, pour abattre un rebelle, on risque de perdre dix hommes.

Et il insiste

Lorsque le terrain est particulièrement mauvais et qu'on l'on risque des pertes hors de proportion avec les résultats que l'on pourrait obtenir, il est certainement plus avantageux de faire matraquer la bande rebelle par l'aviation, des B26 par exemple, et l'emploi du napalm dans ce terrain rocheux où le rebelle peut s'embusquer remarquablement semble seul efficace. Dans les années suivantes, la justification par le relief allait pouvoir se combiner avec le développement de la pratique des zones interdites. Dans ces espaces officiellement interdits à tout civil, l'armée française pouvait affirmer n'avoir que des ennemis. De fait, le caractère discriminé de l'emploi du napalm était possible, du moins en théorie. C'est pourquoi, avec l'approfondissement systématique de la guerre, et en particulier le « plan Challe » à partir de 1959, le napalm a pu être utilisé à un stade qui n'avait plus rien d'expérimental. En dépit des incertitudes évidentes sur la précision des bombardements et l'identité des personnes visées, puisque les zones interdites étaient en fait loin d'être vides de civils, le napalm a été considéré comme une arme efficace jusqu'à la fin du conflit. Les autorités politiques ont laissé faire. Conscientes des conséquences politiques et diplomatiques d'un tel aveu, elles ont toutefois continué à préférer le déni global. Après 1962, les forêts calcinées et pétrifiées des massifs montagneux algériens ont porté, pendant des années, le témoignage de cette violence. Quant aux corps réduits à des blocs charbonneux par ces produits incendiaires, leurs images hantent toujours celles et ceux qui les ont vus.

Raphaële Branche

Euro féminin 2022

Le sacre historique des Anglaises face à l'Allemagne

→ L'équipe d'Angleterre de football féminin a remporté l'Euro après sa victoire (2-1) face à l'Allemagne dimanche 31 juillet. Devant leur public à Wembley, les Britanniques ont dû passer par la prolongation pour décrocher la première victoire d'une équipe anglaise dans un tournoi depuis 1966.

«God save the Queens» Cinquante-six ans que le Royaume-Uni attendait ça et ce sont les filles qui l'ont fait. Les Anglaises ont enfin brisé la malédiction des équipes nationales de football qui n'avaient gagné aucun titre depuis 1966 et la victoire en Coupe du monde des «Three Lions». Et comme un symbole, c'est face à l'Allemagne, éternelle bête noire, que les filles de Sarina Wiegman ont rendu la fierté au pays qui a inventé le football. On annonçait cette finale indécise, elle le fut pendant au moins une bonne heure. Pourtant, les 22 actrices n'ont pas essayé d'observer un round d'observation en début de rencontre. De l'intensité, du jeu et beaucoup d'intentions offensives ont rythmé la première mi-temps. À ce jeu, le pays organisateur a été plus tranchant face à l'Allemagne qui digérait certainement le forfait à la dernière



Les Anglaises remportent leur premier Euro.

minute de sa meilleure buteuse (6 réalisations) et capitaine Alexandra Popp. La bourreau des Bleues (doublé) en demi-finale, blessée à l'échauffement, est remplacée par Lea Schüller à quelques minutes du coup d'envoi.

Sublime lob de Toone

Devant leur public, les «Lionesses» se montrent plus entreprenantes avec des meilleures occasions par White (3^e), Stanway (18^e) et Bronze (20^e). Mais il a fallu attendre l'heure de jeu, dans un moment fort pour l'Allemagne, pour voir l'Angleterre débloquer le match grâce à l'ouverture du score d'Ella

Toone (62^e). L'attaquante de Manchester United, entrée à la 56^e minute, et bien lancée par Walsh, lobe magnifiquement Frohms pour donner l'avantage aux siennes. Mais l'Allemagne n'est jamais vaincue, et les filles de Martina Voss-Tecklenburg, quatre fois vainqueur de l'Euro comme joueuse, vont trouver les ressources pour égaliser grâce à Lina Magull (71^e). À 10 minutes de la fin, tout reste à faire.

Cinquième pays vainqueur de l'Euro

La rencontre se durcit. En attestent les 7 cartons jaunes sortis par l'arbitre. La différence va se jouer à la prolongation.

Les Britanniques forcent leur destin par la remplaçante Chloé Kelly qui donne un avantage qui va se révéler définitif à la 111^e. L'attaquante de Manchester City profite ainsi d'un petit cafoillage dans la surface allemande après un corner pour pousser la balle au fond des filets et faire exploser Wembley. Les Anglaises vont résister durant les dix dernières minutes face à des Allemandes émoussées pour devenir le cinquième pays vainqueur de l'Euro après l'Allemagne, la Suède, la Norvège et les Pays-Bas.

La reine Elizabeth II salue «une inspiration» pour les femmes

La reine Elizabeth II a félicité dimanche l'équipe d'Angleterre pour sa victoire à l'Euro de football féminin, saluant «une inspiration» pour les femmes et «des générations futures» à l'issue d'une compétition qui a rencontré un succès populaire historique au Royaume-Uni. «Votre réussite va bien au-delà du trophée que vous avez si bien mérité. Vous avez toutes montré un exemple qui sera une source d'inspiration pour les filles et les femmes d'aujourd'hui et pour les générations futures», a déclaré dans un communiqué la souveraine de 96 ans, qui ne s'exprime désormais qu'en de très rares occasions. «J'espère que vous serez aussi fières de l'impact que vous avez eu sur votre sport que du résultat obtenu aujourd'hui», a-t-elle ajouté.

Boxe chinoise

Le club sétifien «Gant d'or» remporte le Championnat national

Le club «gant d'or sétifien» a remporté le titre du Championnat national de boxe chinoise 2021-2022 (seniors, garçons et filles) clôturé la nuit de samedi à dimanche à l'école nationale des sports olympiques au terme de deux jours de compétition, avec la participation de 300 athlètes. Le club «Gant d'or» s'est adjugé le titre de trois médailles d'or et une d'argent détrônant club Olympique de la ville de Sétif, champion en titre pendant sept saisons successives, et confirmant le développement de ce sport dans cette wilaya. Le président de la commission nationale de boxe chinoise de la Fédération algérienne des arts martiaux, Chemseddine Azouz, a indiqué l'APS que «le club Gant d'or a décroché le titre de cette édi-

tion avec mérite». La deuxième place est revenue au club constantinois «Ajial El Moustakbal» avec deux médailles en or et autant en argent, tandis que la troisième place du podium est allée au club «Nokhbat Constantine» avec deux médailles en or et deux en bronze. «Ce Championnat permettra pour la première fois de sélectionner les athlètes qui composeront l'équipe nationale de la discipline en prévision des compétitions internationales», a indiqué de son côté Djamel Taâzibet, président de la Fédération algérienne des arts martiaux. Le même responsable a salué les efforts consentis pendant plusieurs années par le club Olympique de la ville de Sétif dans la promotion de la boxe chinoise le qualifiant de

«véritable école de formation par excellence dans cet art martial».

CAN-2022 (U17)

Seize nations présentes en Algérie

Seize sélections arabes seront présentes à la Coupe arabe des nations de football des moins de 17 ans, prévue en Algérie du 23 août au 7 septembre prochains, alors que le tirage au sort aura lieu ce dimanche à Abha en Arabie Saoudite, a indiqué l'Union arabe de football. L'instance arabe a sélectionné quatre paliers à l'occasion du tirage au sort qui se déroulera en marge de la Coupe arabe des nations des moins de 20 ans (U20). Le premier palier est composé de l'Algérie, Maroc, l'Égypte et de la Tunisie, alors que l'Arabie Saoudite, les Émirats arabes, l'Irak et Oman ont été placés dans le 2^e palier. Le Liban, la Palestine, la

Mauritanie et la Lybie se trouvent dans le 3^e palier, tandis que les Comores, le Soudan, le Yémen et la Syrie seront mis dans le 4^e palier. La Fédération algérienne de football (FAF) avait annoncé que la compétition arabe pourrait se dérouler au Complexe olympique M i l o u d - H a d e f i d'Oran.

Résultat du tirage au sort :

Groupe A : Algérie, Palestine, Émirats arabes et Soudan
Groupe B : Tunisie, Libye, Oman et Yémen,
Groupe C : Maroc, Irak, Comores et Mauritanie
Groupe D : Égypte, Arabie Saoudite, Syrie et Liban

Stades 19-Mai-1956 et Colonel-Chabou

Les travaux d'aménagement réceptionnés fin octobre

Les travaux d'aménagement et de requalification des deux stades de football 19-Mai-1956 et Colonel-Chabou de la ville d'Annaba seront réceptionnés «fin octobre prochain», selon les explications données dimanche lors de l'inspection des deux projets par le wali Djamel-Eddine Brimi, accompagné du chargé de mission auprès du Premier ministre Hassan Medjber. Ces travaux affichent «des taux d'avancement disparates» et atteignent 65% pour le lot incluant la tribune d'hon-

neur, les vestiaires pour joueurs et staffs techniques et médicaux et les espaces réservés aux médias, selon les explications données par les responsables de l'entreprise Batimetal chargée de l'opération. Le chef de l'exécutif local a insisté à l'occasion sur l'impératif respect des délais d'exécution des travaux au niveau de ces deux stades en prévision de l'accueil d'une partie des compétitions du Championnat d'Afrique des nations des joueurs locaux (CHAN) prévu janvier 2023 en Algé-

rie. De son côté, Medjber a qualifié dans une déclaration à la presse locale d'«acceptable» le rythme des travaux d'aménagement et de requalification de ces deux stades. Lancés au mois de mars 2022, les travaux d'aménagement et de requalification des deux stades portent sur l'exécution d'opérations d'extension, de rénovation et de requalification conformes aux normes requises pour l'accueil de compétitions sportives internationales.

FOOTBALL

NC Magra : l'ère Azzedine Rahim a commencé

Le nouvel entraîneur du NC Magra Azzedine Rahim prend les choses en main en dirigeant, dimanche matin, sa première séance d'entraînement. La direction du club, présidé par Azzedine Benacer, avait annoncé en juin dernier la désignation de Bouziane Rahmani en tant que nouvel entraîneur, avant que ce dernier ne décide de se rétracter.

En matière de recrutement, le NCM a effectué un véritable remue-ménage, en engageant une dizaine de joueurs, issus de divisions inférieures, dans le but d'insuffler du sang neuf à l'équipe, en stage bloqué depuis une semaine à Sétif. Côté départs, le club a enregistré, notamment, le transfert de son capitaine Akram Demane à la formation saoudienne d'Al-Sadd (Div. 3).

Le NC Magra a bouclé la saison 2021-2022 à la 12^e place en compagnie du HB Chelghoum-Laïd avec 45 points chacun. La formation de l'Est entamera le nouvel exercice à domicile face au Paradou AC, lors de la 1^{re} journée du Championnat prévue le week-end du 26-27 août.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger.
Tél. : 021 6710.44/6710.46
Fax : 021 6710.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**.
Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**
Directeur financier : **Ouahid Kouba**
Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL**
Tirage : 2500 exemplaires
16 - Pages
Oran : SIO. Constantine : SIE
Diffusion centre : SEDICOM.
Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr/E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

NC Magra
 L'ère Azzedine Rahim a commencé

le match à suivre

Euro féminin 2022
 Le sacre historique des Anglaises face à l'Allemagne

football

CAN-2022 (U17)
 Seize nations présentes en Algérie

8^e Coupe arabe des U20 L'Algérie en demi-finale

Les U20 algériens en demi-finale. L'Égypte sera le 3 août à 19h, le prochain client qui vient d'éliminer les lions de l'Atlas, ce dimanche sur le score de 2-1. Les Verts s'étaient qualifiés pour les quarts de finale, après avoir réussi à engorger deux victoires : face au Liban (2-1) et la Libye (3-1).

Ce dimanche, les coéquipiers de Dehilis confirment une fois de plus qu'ils sont capable de surprendre ceux qui sèment des doutes sur leur capacité à aller en quart de final et même en finale pour affronter, l'équipe saoudienne ou palestinienne. Le but de la partie a été inscrit par le sociétaire du CS Constantine, Hadji Chekkal à la 34^e.

Ne pas se laisser piéger en finale

Le duel de ce dimanche ne devrait pas ressembler à celui du mercredi prochain face aux Egyptiens qui sont aussi compétitive, avec leur compartiment offensif qui fut mis à l'épreuve lors de ses derniers matches et a donné pleine satisfaction avec 9 buts marqués en deux matches, sans encaisser le moindre but. Ce qui devrait alerter l'entraîneur Mohammed Lacette sur ce qu'il devrait renforcer comme compartiment, à même de faire échouer toutes les contre-attaques

dont les Egyptiens sont capables.

Les Tunisiens passent à côté de l'exploit

Les erreurs tactiques commises lors de cette qualification aux quarts de finale face aux Tunisiens, devraient être sculptées et sérieusement lues pour ne laisser aucun couloir possible d'accès aux attaquants des Pharaons. Plusieurs axes ont été fragilisés face aux Aigles de Carthage, et qui auraient pu être l'ultime occasion à l'adversaire d'égaliser et même de remporter la victoire. Le schéma s'est vite fragilisé dès les 20 dernières minutes laissant le temps aux Tunisiens de s'organiser sur le périmètre du gardien de but algérien, sans pour autant concrétiser.

L'objectif...

L'objectif étant de remporter le trophée, et ce n'est qu'à ces conditions que ce vœu pourra se concrétiser, en l'occurrence, travailler une complicité entre joueurs pour pouvoir piéger le milieu et la défense adverse. Mieux encore, on sait que leur inlassable travail de récupération, d'interception puis de relance se traduira par des ballons de contre rapides dans la course ou dans les pieds dans le jeu court ou le jeu long, d'autant que l'objectif principal est de remporter le trophée, même si «la concurrence sera rude en présence du pays hôte et tenante du titre l'Arabie Saoudite qui



a éliminé de la course le Yémen». Enfin, les sélections saoudienne et palestinienne de football des moins de 20 ans ont validé ce dimanche leur billet pour les quarts de finale de la Coupe arabe de la catégorie qui se déroule en Arabie Saoudite, en éliminant respectivement le Yémen et la Jordanie, aux tirs au but. Dans le premier match au programme des quarts de finale, la Palestine s'est imposée face à la Jordanie (1-1, aux t.a.b : 5-4), alors que

l'Arabie Saoudite, pays hôte et tenante du titre, a sué pour passer l'écueil des Yéménites (0-0, aux t.a.b : 3-1). L'Arabie Saoudite affrontera ainsi la Palestine en demi-finale, mercredi au stade Emir Sultan Bin Abdelaziz d'Abha (14h30).

H. Hichem

- BeIN Sports 3 : Tournoi WTA 500 de San José à 19h
- Canal + : Monaco - PSV Eindhoven à 18h à 18h15

La Der

Paris s'offre le trophée des Champions !

11^e sacre pour le Paris Saint-Germain lors du Trophée des Champions ! Largement dominateur, le champion de France en titre a logiquement pris le meilleur sur le FC Nantes (4-0) ce dimanche.

Dès le début de la partie, les Parisiens étaient à deux doigts d'ouvrir le score, mais Lafont sortait le grand jeu face à Hakimi ! En souffrance, les Canaris subissaient et frôlaient la correctionnelle avec une tête de Marquinhos sur la barre ! Après le premier quart d'heure, les hommes de Kombouaré réagissaient enfin avec un tir de Simon, juste à côté du poteau de Donnarumma, puis une frappe de Blas, détournée par l'Italien. Mais dans la foulée, le PSG parvenait à faire la différence grâce à Messi, auteur d'un joli dribble pour éliminer Lafont avant de marquer dans la cage vide (1-0, 22^e). Après ce but, Nantes tentait d'équilibrer les débats avec un impact plus important dans les duels, mais Paris maîtrisait totalement le ballon. Et à la suite d'un sauvetage de Kimpembe devant Guessand, Messi faisait encore le show et forçait Lafont à une belle parade. Puis avant la pause, Neymar,

fauché par Sissoko, obtenait un coup franc à l'entrée de la surface et se chargeait de le transformer d'une belle frappe enroulée (2-0, 45+5^e) ! Superbe ! Au retour des vestiaires, le PSG repartait sur le même rythme et creusait encore l'écart avec une talonade de Ramos à la suite d'une reprise de Sarabia repoussée par Lafont (3-0, 57^e). Incapable de réagir, le FCN subissait complètement cette seconde période avec une équipe parisienne à son avantage sur le plan technique pour confisquer le cuir. Malgré un Galtier toujours actif dans sa zone technique, Paris levait logiquement le pied pour gérer cet avantage au score. Dépassés à la moindre accélération francilienne, les Canaris vivaient un véritable cauchemar avec un penalty concédé face à Neymar par Castelletto, directement expulsé par l'arbitre. Face à Lafont, le Brésilien s'offrait un doublé d'un tir sur la droite (4-0, 81^e). Dans la foulée, le capitaine nantais évitait le naufrage des siens en sauvant un lob de Messi... Au terme d'une véritable démonstration, le Paris Saint-Germain lançait idéalement sa saison avec un premier titre !